

Limiter les disparités entre territoires

LE MONDE ECONOMIE | 12.11.2014 à 18h28 • Mis à jour le 12.11.2014 à 21h03

Depuis une dizaine d'années, la géographie économique et l'action des collectivités locales sont traversées par des tensions, tiraillées entre compétitivité et solidarité. Les écarts de croissance ne sont pas seulement observés entre les différentes régions. A l'intérieur de chacune d'entre elles, le déséquilibre entre les zones les plus dynamiques et les territoires en recul démographique et économique s'accroît également. Toulouse et le désert midi-pyrénéen, le Grand Paris et les franges de l'Ile-de-France, les espaces côtiers de l'Atlantique ou de la Méditerranée et leurs arrière-pays fournissent de bons exemples de ces différentiels intrarégionaux.

La carte des bassins d'emploi met en relief les inégalités territoriales face à la création de richesse et d'emplois. Elle montre une France traversée par deux logiques. La première est résidentielle et provient du succès de espaces capables d'accueillir des populations détentrices de pouvoir d'achat acquis grâce à l'exercice d'une activité pratiquée « ailleurs ». Ils sont majoritairement situés au sud et à l'ouest. La seconde est métropolitaine. Elle repose sur l'exercice d'effets d'agglomération qui provient de l'intérêt que les entreprises trouvent à s'installer à proximité les unes des autres, d'une part, et des ressources – éducatives, technologiques, administratives – et des débouchés, de l'aut

Ces espaces composent, de façon pointilliste, des îlots de prospérité relative dans un grand quart nord-est. Dans le centre, ils sont plutôt en repli économique et quant aux zones côtières ou métropolitaines, elles obtiennent de très bons résultats.

Les politiques mises en oeuvre pour attirer les entreprises, qui reposent sur des outils de marketing territorial, ont souvent été avancées pour expliquer les dynamiques territoriales. Cela nous semble injustifié pour au moins deux raisons. D'abord, en période de crise, ce sont moins les territoires qui choisissent d'attirer tel ou tel type d'activité que les entreprises qui décident de leur localisation, le nombre de création d'emplois annoncé servant d'indicateur ultime des politiques de ce type. Ensuite, dans un univers économique fini, le marketing territorial s'inscrit dans une logique de concurrence qui s'opère souvent au détriment des territoires voisins et, de ce fait, risque d'accentuer les inégalités spatiales plutôt que de dynamiser les territoires.

Nos travaux conduits avec le soutien de l'Institut pour la recherche de la Caisse des dépôts et de l'Assemblée des communautés de France montrent

qu'une autre voie est possible. Elle appelle une action publique fondée sur la coopération et sur le renforcement des liens entre entreprises et territoires. La comparaison des performances locales en matière de création d'emplois, au regard du potentiel offert par le portefeuille d'activités, montre les bénéfices à attendre de ce type d'action concertée. Nous avons en effet constaté qu'à structure sectorielle équivalente, certaines zones d'emploi font mieux, ou, au contraire, moins bien que la moyenne nationale.

A cela, il y a un premier groupe de raisons qui tiennent à la structure du tissu productif local. La part des grands établissements, la proportion d'industries manufacturières ou la densité en emplois du secteur marchand déterminent les dynamiques locales. Montluçon (Allier) et Saint-Flour (Cantal) sont les exemples types de territoires aux compositions sectorielles respectivement défavorables (forte présence de l'industrie) et favorables (proportion élevée d'établissements opérant dans les secteurs orientés vers les ménages).

« Effet local »

Une seconde raison, moins souvent mentionnée, réside dans l'exercice d'un « effet local ». Il s'agit d'une dimension, inexplicable à l'aide de seuls indicateurs quantitatifs, qui prédomine dans l'explication des écarts d'évolution entre les territoires français. Sélestat (Bas-Rhin) est représentative des territoires dans lesquels cet « effet local » compense une spécialisation productive défavorable. Des politiques actives en matière d'apprentissage et de formation continue, d'environnement et de culture, un système de transport dense, un tissu d'établissements cohérent en termes d'activité, une morphologie urbaine dense et structurée, etc., favorisent l'activité économique et la création d'entreprises.

L'« effet local » provient donc d'un ensemble de facteurs qui contribuent à la cohérence et à la performance d'un territoire. L'action des pouvoirs publics, la qualité environnementale, les migrations de flux et de revenus et la capacité des activités à s'adapter à l'environnement déterminent son intensité. Des zones d'emploi comme Vannes (Morbihan), Tours (Indre-et-Loire) ou Valenciennes (Nord) sont typiquement des territoires qui, malgré une spécialisation qui n'est pas particulièrement favorable, présentent un taux de croissance de l'emploi supérieur à leur potentiel. C'est pourquoi ils font aujourd'hui l'objet de recherches approfondies afin de mettre au jour les ressorts de leur « effet local » positif.

Nadine Levratto et Denis Carré

Nadine Levratto est professeure, chargée de recherche au laboratoire EconomiX (CNRS/université Paris-Ouest) ainsi qu'au Centre d'études de

l'emploi (CEE).

Denis Carré est économiste, docteur en sciences économiques et chercheur au laboratoire *EconomiX*.